ORGANISATION POUR LA PROMOTION DE L'AGROFORESTERIE

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR L'ACQUISITION DE SEMENCE DE QUALITÉ POUR JARDINS, À LIVRER DANS LA SECTION COMMUNALE AUBERT (CARREFOUR DORETH), COMMUNE DE PORT-DE-PAIX, NORD'OUEST D'HAITI.

1. Les Termes de Référence en bref.

L'Organisation pour la Promotion de l'Agroforesterie (OPA/Nord-ouest) lance cet appel pour trouver des fournisseurs potentiels en règle avec la fiscalité Haïtienne qui sont capables de fournir et livrer au bureau de l'institution sis à Carrefour Doreth/Aubert, 3e section communale de Port-de-Paix, des semences de qualité pour des jardins. Les instances intéressées peuvent déposer leurs dossiers au bureau de l'Organisation ou les acheminer à travers l'adresse électronique suivante : haitiopa@yahoo.fr (cc : wcesaire@hotmail.com). Toutes les informations concernant cet appel d'offre se trouvent décrites dans le document en attache.

Tableau 1. Informations de base

Titre du Projet	Projet Résilience Climatique de la Région des Trois-Rivières.
Bailleur	Heifer International
Date de la communication de l'appel d'offre.	Mardi 21 octobre 2026.
Date limite de demande de renseignement concernant cet appel.	04 novembre 2026, par voie téléphonique (509 32110210 ; 31248969) ou écrite (voir l'adresse électronique ci-dessous).
Date limite pour la communication des réponses aux questions de renseignement.	06 novembre 2026
Date limite de soumission des offres	09 novembre 2026, jusqu'à 11.59 Pm, heure locale.
Adresse pour la soumission électronique des offres ou des questions.	haitiopa@yahoo.fr cc : wcesaire@hotmail.com
Adresse pour la soumission des offres sur pli cacheté.	Carrefour Doreth (En face du commissariat), Aubert, 3e section communale de Port de Paix.
Communication des résultats.	03 novembre 2026
Date de la signature du contrat avec le prestataire retenu.	06 novembre 2026
Date de la livraison des produits	A partir du 13 novembre 2026

2. Présentation de l'Organisation

L'Organisation pour la Promotion de l'Agroforesterie (OPA-Haïti), fondée le 31 juillet 2007, est un organisme à but non lucratif dont le siège social se situe dans le Nord-Ouest d'Haïti. Nous concentrons notre attention sur le lien entre la dégradation de l'environnement et la pauvreté. Notre vision est d'éradiquer l'insécurité alimentaire en Haïti et de restaurer son couvert forestier à au moins 40%. Notre mission consiste à travailler avec les communautés pauvres pour promouvoir la transformation environnementale, la résilience communautaire et sortir les ménages vulnérables de l'extrême pauvreté. OPA encourage toujours l'excellence, la méritocratie, le traitement équitable, la non-discrimination et l'égalité des chances pour tous tout en luttant contre le recours à toutes formes de corruption, vols, violence, viols et d'agressions sexuelles, sur mineurs, personnes adultes, des gens vulnérables etc. La protection des patrimoines communautaires est toujours au cœur de nos prises de décision.

3. Résumé du Projet

Ce projet, d'une durée de 12 mois, vise à renforcer la résilience climatique des ménages agricoles ciblés à travers l'intensification des activités de mise en place et de renforcement des systèmes agroforestiers, de reboisement et de restauration des services écosystémiques dans l'une des zones prioritaires du Bassin versant des Trois-Rivières, à savoir la section communale Aubert (Port-de-Paix).

De manière générale, l'intervention comprendra les principales actions suivantes :

- Mobilisation et sensibilisation des communautés bénéficiaires ;
- Identification, sélection et enregistrement des parcelles et des producteurs ciblés ;
- Production, acquisition et distribution de plantules et matériels végétaux, incluant des espèces fruitières et forestières à fort potentiel commercial et écologique ;
- Installation et renforcement de parcelles agroforestières et réalisation d'activités de reboisement ;
- Formation, accompagnement technique des bénéficiaires et suivi post-plantations.:

4. Objectif

Objectif général

Contribuer à l'amélioration de la résilience climatique des ménages agricoles ciblés à

travers la mise en place des systèmes agroforestiers durables, la restauration des terres dégradées et le renforcement des capacités locales en matière de gestion des ressources naturelles.

Objectifs spécifiques

1. Mobiliser et sensibiliser les producteurs, les organisations locales et les leaders communautaires autour des objectifs du projet.

2. Identifier et sélectionner les bénéficiaires ainsi que les parcelles adaptées aux interventions agroforestières et de reboisement.

3. Mettre en place des systèmes agroforestiers intégrant des espèces adaptées, productives et résilientes aux conditions locales.

4. Réaliser les activités de reboisement et de restauration des terres dans les zones prioritaires identifiées.

5. Renforcer les capacités des producteurs sur les techniques de plantation, d'entretien, de protection et de suivi des plantules.

6. Assurer le suivi régulier des plantations.

7. Recevoir les doléances des bénéficiaires afin d'apporter les solutions appropriées dans le moment convenable.

8. Réaliser des rapportages technique et financier respectivement selon une fréquence bimensuelle et mensuelle.

5. Description des produits recherchés

La liste et les caractéristiques des produits recherchés sont détaillées dans le tableau qui suit :

Produits	**Variété**	**Unité**	**Quantité**
Carotte	Chantenay Red Core	Livre	500
Haricot noir	Locale	Marmite	700
Choux	KK cross	Sachet de 10 gr	750
Pois souche	Locale	Marmite	300
Pois congo	Locale	Marmite	50
Echalotte	Locale	Marmite	1000
Calalou	Okra	Livre	30

Canne à sucre	Ananas	Bouture	5000
Drageon de bananier	Muske	Drageon	20000
Poireau	American Flag	Livre	100

6. Conditions particulières en rapport à cet appel à manifestation d'intérêt

- Les entreprises intéressées à cet appel doivent être en règle avec l'administration de la direction générale des impôts.
- Au moment de la réception des produits, un contrôle (inspection) par rapport à l'état et la qualité des produits à livrer sera effectué (e). Ceux qui ne répondent pas aux critères précités seront mis à l'écart.
- OPA s'oppose à toutes formes de terrorisme et ne soutiendra, ne tolèrera, ou n'encouragera jamais le terrorisme ou les activités de ceux qui prennent part au terrorisme ou au blanchiment d'argent. Par conséquent, OPA se réserve le droit de contrôler ou vérifier, dans la mesure du possible, à ce que ses fonds et ceux de ses donateurs ne soient jamais utilisés, directement ou indirectement, pour soutenir des personnes ou des entités liées au terrorisme. En soumettant leur offre, les fournisseurs et les prestataires de services acceptent cette déclaration.

7. La langue de l'appel à manifestation d'intérêt.

Toutes les correspondances et les documents relatifs à l'offre échangés entre le soumissionnaire et l'autorité contractante doivent être rédigés dans la langue de la procédure, à savoir le français.

8. Contradiction ou erreurs dans les documents d'appel d'offres

Si le soumissionnaire constate des contradictions ou des erreurs dans le dossier d'appel d'offres ou dans les spécifications qui ne sont pas claires, il doit demander

des éclaircissements, des précisions supplémentaires, avant la date limite fixée pour la soumission des demandes ou des questions.

9. Erreurs des calculs

Les offres soumises par les soumissionnaires intéressés feront l'objet d'une vérification des erreurs arithmétiques dans le calcul et la sommation. Les erreurs seront corrigées par le comité d'évaluation comme suit :

Lorsqu'il y a un écart entre les montants en chiffres et en mots, le montant en mots sera le montant considéré. Lorsqu'il y a divergence entre un prix unitaire et le montant total résultant de la multiplication du prix unitaire et de la quantité, le prix unitaire tel qu'il est indiqué sera le prix considéré. Les montants ainsi corrigés lieront le soumissionnaire avec l'autorité contractante. Si le soumissionnaire ne les accepte pas, son offre sera rejetée.

10. Prix

Les prix dans le devis soumis peuvent être indiqués en dollars américains ou en gourdes. Les cotations libellées en autres monnaies ne seront pas prises en compte dans le processus d'attribution.

11. Les documents à soumettre

Les documents suivants doivent être soumis avant la clôture de l'appel d'offres :

- Devis écrit sur papier à en-tête ou la proposition financière dûment tamponné et signé, avec l'adresse de l'entreprise.
- La patente de l'entreprise
- Le profil de l'entreprise
- 2 personnes de références

12. Paiement

Aucun paiement ne sera effectué avant la livraison et l'acceptation des produits par l'autorité contractante. Le paiement sera effectué en 1 seul versement.